

Bonne Année 2005 !



Chers concitoyens,
Les membres du groupe local Ecolo vous transmettent par ce périodique leurs meilleurs vœux pour l'année 2005 dont le premier mois vient de s'écouler.

Le 8 octobre 2006, nous serons appelés aux urnes, à Jemeppe comme partout en Belgique, pour renouveler le Conseil communal, avant qu'une majorité se forme pour diriger la commune.

En 2005, la locale Ecolo vient à votre rencontre chez vous, dans votre village, un dimanche matin.
Dès 9h, pour un petit déjeuner équitable.
Puis à 10h, pour un débat où les adultes parlent de l'avenir de leur localité, pendant que les enfants participent à une animation d'éducation à l'environnement.

Locale Ecolo de Jemeppe

Secrétariat local

Marcel Poellaer
Rue L Lenoble 33 à Jemeppe
071/78.75.82
m-poellaer@ibelgique.com

Contacts Locaux

Balâtre: Viviane Rasquin
Rue de Tongrinne 8 - 081/63.39.68

Ham: Agnès Lekeu
Rue Debrouckère, 25 - 071/78.77.88

Jemeppe: Marcel Poellaer
voir ci-dessus

Mornimont: M-Agnès Jadoul
Rue de Combattants 24 - 071/78.88.86

Moustier: M-Laure Halbardier
Rue des Nobles, 13a - 071/78.48.16

Onoz: voir le
secrétariat local

St-Martin: Guy Geangoux
Rue des Ecoles, 66D - 081/63.51.26

Spy: M-Flore Claes
Place de l'Eglise, 4 - 071/78.15.88

Mandataires

Commune: Yves Lambert
Rue Chaussée 3/7, Spy - 071/78.92.39

Claude Brouir
Rue de Floreffe 80, Spy - 071/78.00.59

CPAS: Joël Gillaux
R Grand Faux 30a, Spy - 071/78.10.96

Province: Yvan Verdonck
R Carrières 80, Balâtre - 081/63.43.35

Que cette année voie se réaliser tous vos désirs de santé, de prospérité et de bonheur...

Ce périodique est l'occasion de vous parler du passé, l'année écoulée dans les conseils, communal et de l'aide sociale...

Et vous expliquer ce que la majorité soit-disant socialiste a fait, ou surtout n'a pas fait durant cette année...

L'occasion de vous parler de l'avenir, également, et de cette

En octobre 2000, vous avez été 1113 à nous faire confiance...

Il nous semble important, maintenant que les deux tiers du mandat sont passés, de vous faire part, autrement que par l'écrit, de ce que nous avons fait de votre confiance, en vous expliquant l'action que nous avons menée.

Et d'entendre une première fois les propositions à mettre en œuvre dans un Conseil renouvelé qui, nous l'espérons, ne comptera que des formations démocratiques...

Bonne année 2005 à vous !
L'équipe locale Ecolo

Et pour les habitants de Onoz, Balâtre et St-Martin, c'est déjà le dimanche 13 février, de 9h à 11h30 à la salle communale de Balâtre

année 2005 où nous viendrons à votre rencontre, afin de connaître votre point de vue, vos besoins et vos désirs pour le développement de notre commune.

vre dans un Conseil renouvelé qui, nous l'espérons, ne comptera que des formations démocratiques...

Bonne année 2005 à vous !

L'équipe locale Ecolo

Cela s'est passé dans les Conseils en 2004: lire pg 2 à 5
Jemeppe, occasions manquées d'une commune riche: lire pg 6

Service J

Le Service J est un service qui a été créé dans le cadre du « Plan Social Intégré », aujourd'hui devenu « Plan de Prévention de Proximité ».

En décembre, le Conseil a renforcé l'équipe en nombre et en temps de travail, ce qui est une bonne chose...

Mais il l'a fait avant de redéfinir le projet éducatif du service: cela s'appelle travailler à l'envers !

Il faudrait d'abord définir le projet ensuite voir les profils nécessaires, et ensuite recruter...

D'autant plus que le Bourgmestre critique le service ouvertement dans la presse !

Le plan de prévention de proximité vise à « répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion, à répondre aux besoins locaux en matière de réduction des risques liés à la toxicomanie, à retisser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels et à répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la délinquance et d'assistance aux victimes ».

Les actions du service J interviennent-elles toutes bien dans ce cadre-là ? Et avec quel ordre de priorité ?

Le plan de prévention de proximité est un outil insuffisamment exploité, puisque seul le service J en est une réalisation concrète... Or ce plan devrait permettre la mise en œuvre de bien davantage...

Le déficit, tant dans le pilotage de l'existant que dans l'extension à de nouvelles choses, est clairement du côté du « pouvoir organisateur », qu'est le Collège Echevinal...

Un déficit tellement criant qu'en 2004, la commune n'avait pas investi les 25% du coût du projet (la Région Wallonne met 75%), ce qui a obligé, sous peine de devoir rembourser les subsides, à effectuer une dépense en urgence... **C'est ainsi qu'on a acheté une camionnette, au lieu de renforcer le personnel...**

Claude Brouir

Débat déchets: à quand la suite ?

Vous avez été nombreux à réagir à notre tract sur les déchets

Beaucoup d'entre vous souhaiteraient voir les efforts qu'ils font financièrement valorisés.

Néanmoins, le problème est complexe et la mise en œuvre du principe « pollueur-payeur » nécessite une mobilisation générale qui doit activer un plan global:

-prévention, en mettant en place les stratégies pour limiter la production des déchets: sacs réutilisables, etc...

Et si on se préoccupait un peu du Sud ?

La majorité a pour la première fois pris une initiative en matière d'aide aux pays du Sud, en proposant au Conseil Communal le vote d'une aide financière de 2.000 euros aux victimes du Tsunami en Asie du Sud-Est...

Nous saluons cette initiative d'ouverture inédite à Jemeppe !

Au moment où vous lisez ces lignes vous aurez appris par la presse ce que la majorité aura fait de nos deux propositions:

1- celle de scinder ce montant en 2: une moitié pour cette catastrophe très médiatisée, et l'autre pour une « catastrophe oubliée » comme il en existe plusieurs en Afrique, au Darfour par exemple;

2- la proposition que la commune inscrive au budget 2005 un crédit pour des projets de coopération au développement... Sa hauteur ? 0,7% de nos recettes, comme préconisé à tous les Etats pour éradiquer la pauvreté dans le monde.

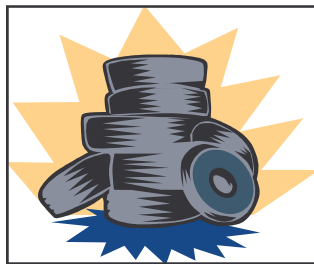
Jemeppe montrerait-elle l'exemple ?

Claude Brouir

Rencontre avec les habitants de Mornimont & Moustier le dimanche 17 avril, de 9h à 11h30 à Moustier, cafétaria de la piscine, rue de la Fabrique

Carrière d'Onoz: pas que des pneus ?

La SPAQuE sa (Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement) s'est vu confier par le Gouvernement wallon la



mission de procéder à l'assainissement du dépôt illicite de pneus usagés situé à la Carrière Delsipée à Onoz. Cette carrière, du nom de son actuel propriétaire, est localisée rue de Montolivet, à la sortie du village. Par le passé, elle a été le siège d'une importante activité d'extraction de roches calcaires du Viséen.

Dans le cadre de sa mission, seuls les pneus et quelques déchets associés ont été évacués. Or la carrière d'Onoz a été utilisée entre 1967 et 1987 comme décharge de déchets industriels et la SPA-QuE n'inclut pas dans sa mission l'assai-

nissement et l'évacuation des 185.000 m3 de déchets ménagers, inertes, industriels et autres...

Quel avenir réserver à ce site ? Mais avant d'y penser, ne doit-on pas prévoir un assainissement de la décharge et prendre les mesures de préservation nécessaires pour que cela ne se reproduise plus ?

Yves Lambert

Godefroid-Meubles: enfin !

Après des années d'interpellation du Collège par notre groupe, les choses se débloquent: le site va être réaffecté à du logement social. L'idée est venue du CPAS... en 1997 ! D'abord jugée mauvaise par la Commune, elle l'a ressortie plus tard. Seule différence, la rénovation des immeubles n'est plus possible: il faudra tout démolir et reconstruire...

Claude Brouir

AISBS: ne pas se tromper...

La dernière assemblée générale de l'hôpital a encore été édifiante quant à l'échelle de valeurs des décideurs politiques au pouvoir dans la Basse-Sambre... Croyez-vous que le plus important soit le combat collectif en faveur de la santé des habitants de la Basse-Sambre ?

Que nenni ! Ce qui compte surtout c'est l'équilibre entre le nombre d'administrateurs Sambrevillois et non-Sambrevillois. Critère sur base duquel l'entrée dans l'intercommunale de la commune de Mettet a été refusée: on veut bien ses sous, mais pas qu'elle ait des administrateurs, et participe donc à la décision. En quelque sorte « Paie et tais-toi »...

Yves Lambert

Le travail fait à la cité de Ham s/s est un travail du groupe "ECOLO" de Jemeppe s/s. Qui va peut-être aboutir puisque Mr le Bourgmestre J. Daussoigne a reçu le comité des habitants et a promis de les aider. Pour en arriver là, voyez le parcours des combattants.

Enseignant à l'école de la Communauté française de Ham s/s et entendant souvent mes élèves se plaindre d'insécurité, de nuisances, de violence... j'ai interpellé la locale Ecolo à ce sujet. Celle-ci m'a demandé d'organiser un groupe de travail.

En novembre 2001, j'ai invité, en présence des membres de la locale, la population de la cité à venir s'exprimer

sur les problèmes qu'elle rencontrait. Au terme de cette réunion, nous avons décidé de commencer à nous intéresser au logement qui semblait être le problème le plus crucial. J'ai été heureusement suivie par Marcel Poellaer, qui a noté et répertorié tous les problèmes de dégradation sur des plans judicieusement pensés, pendant que j'abordais et questionnais les personnes. Un premier courrier est adressé au "Foyer Taminois" (Société Coopérative des logements sociaux) qui nous demande de prendre contact avec Mr Modave (technicien au Foyer Taminois). Avec lui, nous avons collaboré et établi une liste de travaux à effectuer d'urgence. C'était en février 2002.

La publication dans la presse d'un audit en mai 2002 dénonçant la mauvaise gestion du Foyer Taminois mettra fin à toute collaboration avec nous. Bombarder le Foyer Taminois de réclamations, inciter les habitants à s'unir pour devenir une force (favorisant ainsi une citoyenneté responsable et participative chère à Ecolo), convoquer la presse, voilà nos armes.

Contactés par Mr Vassart, actuellement président du comité consultatif des locataires et propriétaires du F.T. (comité chargé de relayer les problèmes des uns et des autres auprès du F.T.), nous repassons chez les habitants, retranscrivons les doléances sur les documents ad hoc et les transmettons à ce comité. Le dossier de toutes nos démarches est transmis en même

temps au Collège échevinal. Ecolo prône une politique de transparence, toute démarche peut être lue et vue. Mais rien n'aboutit, aucun accusé de réception, aucune réponse du côté des officiels.

L'été 2003 devient légèrement plus chaud, les gens commencent à bouger, certains acceptent d'être des relais et de recueillir les plaintes des habitants. Doucement ils s'investissent, l'idée de la création d'un comité fait son chemin avec des oui puis des non, et inversement. En janvier 2004, nous sommes appelés par des habitants qui veulent

**Rencontre avec les habitants de Ham
le dimanche 12 juin, de 9h à 11h30
à Ham, salle communale, rue Albert 1^{er}**

s'engager... le comité est né ! Des réunions, des échanges commencent. Tracts, jeu d'affichettes, courriers au nom du comité de la cité "OUBLIÉE" seront envoyés mais toujours aucune réponse efficace.

En juin 2004, le COMITÉ décide de faire appel au GABS (Groupe d'anima-

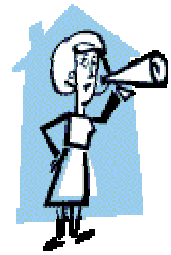


tion de la Basse-Sambre). Son soutien sera uniquement technique. Une nouvelle force, un nouvel élan est donné. Il fait du bien à tous.

En octobre 2004, le COMITÉ envoie une lettre au F.T., au CCLP, à la Région wallonne, au Directeur général du logement et à la Commune.

Pour réponse, une lettre menaçante du Foyer Taminois disant que le Comité doit s'adresser au CCLP; une lettre du Ministre André Antoine disant qu'il allait réagir; ainsi qu'une réponse positive de Mr Vassart Président du CCLP faisant part de son désir de soutenir le COMITÉ.

Malgré toutes ces démarches, la situation des habitants restait inchangée. Le Comité des habitants décide alors d'une conférence de presse et d'un courrier aux partis présents sur l'échiquier politique jemeppois pour les informer de la situation. CE FUT LA BONNE CARTE



pour que les habitants soient entendus et reçus par le Bourgmestre. Le Comité des habitants va maintenant veiller à ce que les promesses se réalisent.

**QUE PENSER DE TOUT
C E L A ?**

Si le respect du simple et élémentaire droit du locataire demande autant d'énergie pour se voir reconnu, il n'est pas étonnant que la méfiance des gens pour la politique soit grande! On peut se demander pourquoi une société coopérative de logement qui est utile et souhaitée par la population, semble abandonner son rôle et se limiter à celui de payer le salaire des personnes qu'elle emploie? On peut se demander si en méprisant de la sorte des personnes qui se sentent souvent très démunies, on ne construit pas le nid de l'extrême droite? J'ai vu le regard d'adolescents devant leurs parents en souffrance et méprisés; comment s'étonner dans ces conditions du non-respect des lois et de la violence?

Comme les habitants, en tant que membre d'un petit parti "utopiste" et de l'opposition, je me suis sentie méprisée: lorsque le projet est bon, pourquoi l'autorité communale refuse-t-elle de collaborer? N'oublions pas que les partis d'une opposition active sont les garants de la démocratie! Osons espérer que si les femmes s'investissent de plus en plus en politique, elles refuseront d'entrer dans une stratégie de guerre mais qu'elles s'attacheront davantage à des projets de société qu'à ramasser des voix!

Viviane Rasquin

Jemeppe, commune atypique: c'est une commune riche !

Jemeppe est une exception dans la Région: alors que toutes les communes avoisinantes tirent le diable par la queue et sont sous haute surveillance de la Région Wallonne qui leur impose un plan de gestion draconien, Jemeppe a une situation financière des plus favorables...

Chouette, direz-vous !

Nous le disons aussi... et nous l'expliquons.

1- Les recettes sont excellentes, via un très bon rendement des taxes (la force motrice vu les grosses entreprises présentes sur notre territoire, la taxe additionnelle au précompte immobilier ou à l'impôt des personnes physiques, (IPP) vu l'augmentation des

constructions et l'élévation du niveau de vie).

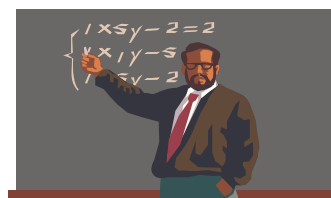
Par habitant	Jemeppe	Cluster(*)	% Jem
Impôts	658 €	536 €	123%
Enseignement	6 €	50 €	12%

2- L'absence d'une grosse dépense, du fait que Jemeppe est la seule commune à **ne pas avoir d'enseignement communal**, cédé à la Communauté française début des années 80.

Avec une dépense de 6 € par habitant pour l'enseignement, au lieu de 50 € dans les communes comparables... l'économie équivaut à 2% d'additionnels à l'IPP...

Si on vous demande quel est le taux des additionnels à l'IPP à Jemeppe, répondez:

c'est « **8% moins l'enseignement communal** »... Voilà qui tord le cou à la légende qui ferait de notre bonne santé financière et de la faiblesse de la taxe à l'IPP les signes d'une bonne gestion de la majorité ! C'est le contexte qui est favorable, pas la gestion !



Nos voisins ont plein de projets mais pas les moyens de leur ambition... Jemeppe a les moyens, mais manque cruellement d'initiative...
Dommage !

A Jemeppe, tout dans le matériel et rien dans l'humain...

Et un très faible recours aux subsides !

Chaque année, Dexia produit une étude qui compare la structure des dépenses de la commune à celle de la moyenne des communes de trois ensembles définis comme suit: les communes de la Région Wallonne, celles de la Province et enfin celles d'un « cluster » (*).



Cette comparaison se réalise dans deux optiques: l'une est **fonctionnelle**: ce qui est comparé, c'est l'investissement dans les différents secteurs ou projets de compétence communale; l'autre est **économique**: ce qui est comparé, c'est l'investissement dans les différentes natures de dépense: personnel, fonctionnement...

La comparaison avec l'échantillon de communes comparables est particulièrement instructif...

Jemeppe se caractérise par la faiblesse de son investissement dans

Dépense par hab.	Jemeppe	Cluster(*)	% Jem
Economie	2 €	26 €	8 %
Services au public	110 €	214 €	51 %
Culture	68 €	92 €	74 %
Social	121 €	164 €	74 %
Police	110 €	114 €	96 %
Voirie	167 €	115 €	145 %

le personnel et les services à la population (pas de service des sports, de la culture, du logement, de l'emploi ou de l'environnement...).

Et aussi par la faiblesse de son investissement dans les matières « à valeur humaine ajoutée », telles le social ou

la culture...

L'investissement dans la police est comparable à ce qui se fait ailleurs. Quant à la politique d'aide à la vie économique, au commerce et à

l'industrie, elle est ridiculement faible... (Sans quoi la politique menée par les socialistes aurait pu être qualifiée de... libérale !)

Et, sans surprise, qui a toutes les faveurs de la majorité ? La voirie, bien

sûr !

Jemeppe, c'est en quelque sorte un...

Dépense par hab.	Jemeppe	Cluster(*)	% Jem
Personnel	243 €	365 €	67 %

« **désert de bitume** »

L'équipe locale

(*) cluster = échantillon de communes semblables.

Par habitant.	Jemeppe	Cluster	% Jem
Emprunts (dépenses)	133 €	116 €	115 %
Subsides (recettes)	38 €	93 €	40 %
Solde (endettement)	95 €	23 €	413 %

Foyer Taminois: un Commissaire spécial, vite !!!

Un vent favorable nous a permis d'entrer en possession du rapport de suivi de l'audit réalisé par la Société Wallonne du Logement...

Après l'audit initial d'octobre et novembre 2001, puis la réponse du FT d'avril 2002, un nouveau contrôle a eu lieu en novembre 2003, dont le rapport a été notifié à la société en mai 2004.

Ce rapport contient des conclusions accablantes pour le Foyer Taminois qui, plus de 3 ans (!) après l'audit initial, est bien loin d'avoir remédié aux manquements constatés !

Restent ainsi en carafe: l'établissement du registre des coopérateurs, la définition des compétences d'un « comité d'accompagnement » non statutaire, une série d'incohérences dans la comptabilité (amortissements, livre d'inventaire, plan comptable...), les procédures d'attribution des marchés, la réalisation d'un organigramme des fonctions, l'approbation des barèmes et anciennetés...

Sans compter que les administrateurs ont décidé de s'octroyer, outre un jeton de présence de 75 euros, un forfait par déplacement de 35 euros (pour rappel 1.400 ex-francs belges...) pour faire (c'est le cas de la majorité des administrateurs) le

trajet Sambreville-Sambreville !!!

Le rapport évoque l'éventualité de la mise sous tutelle de la société:

Monsieur le Ministre, ne tardez pas: cela ne peut plus durer...



Quant aux membres du Conseil communal mandataires au Foyer Taminois, ils vont sûrement encore dire qu'ils étaient « dans le coffre de l'autobus », comme à l'hôpital ou comme à l'agence immobilière sociale, ou comme dans toutes les intercommunales...

Sans changement radical, la Basse-Sambre va continuer à pourrir de la fainéantise, l'incompétence et l'arbitraire de ses décideurs...

Et la procédure judiciaire en cours nous dira si ce n'est pas aussi dans la corruption que ce pourrissement atteindra son sommet...

Claude Brouir

**Rencontre avec les habitants de Jemeppe
le dimanche 16 octobre, de 9h à 11h30
à Jemeppe, cafétaria du Hall Omnisports, rue St-Martin**

L'arbitraire et la bêtise ont tué !

Le directeur du Groupe d'Animation de la Basse-Sambre s'est vu refuser, par le Bourgmestre, l'accès à la rencontre Foyer Taminois-Comité, alors que le GABS intervient comme soutien technique des habitants depuis six mois.

Pourquoi ? Parce qu'il est conseiller communal Ecolo à Sambreville !

Enfin, disons « était »...

Parce que, pour éviter de porter préjudice au GABS et à son équipe, il vient de démissionner de son mandat communal... pour pouvoir parler et agir sans être étiqueté, sans être victime d'un amalgame bête et méchant entre ses engagements dont lui savait faire la différence... mais visiblement pas les esprits étroits avec lesquels son institution doit collaborer.

Quand les dinosaures socialistes vont-ils sortir de l'arbitraire et de l'amalgame ?

Quand s'interrogeront-ils sur le fait que leur action, au lieu de valoriser les énergies de citoyens ou d'associations, les démolit ?

Quand se poseront-ils la question du pourquoi de démissions de membres du personnel communal occupant des postes parfois importants, ou de démissions de membres actifs du monde associatif comme celle du directeur du GABS ?

Le Collège a une bien courte mémoire, et bien peu de gratitude: sans le GABS en effet, il n'y aurait à la commune ni plan social intégré (PSI), ni service d'accueil et d'information sur l'emploi (SLAIE) parce que ceux qui dirigent la commune sont incapables d'élaborer pareils dossiers !

L'arbitraire et la bêtise ont une nouvelle fois tué... Lamentable !

Claude Brouir

Quoi de neuf au Conseil de l'Aide Sociale ?

En 1977, la Commission d'Assistance Publique a changé de nom pour devenir « Le Centre Public d'Action Sociale » Changement de nom mais aussi d'objectif: l'aide sociale devient un droit. Et il s'agissait d'impulser dans le CPAS de l'action sociale et pas seulement de l'aide sociale. En paraphrasant le slogan des Iles de Paix « donner un poisson à quelqu'un pour qu'il mange c'est important, il faut le faire, mais lui apprendre à pêcher, c'est le rendre autonome, lui rendre sa dignité d'homme et non plus d'assisté social ».

Quelle est la politique du CPAS ?

Le meilleur outil pour identifier les choix politiques, les actions menées c'est le budget. En analysant le budget on voit où la majorité met l'argent et donc ce qu'elle compte développer.

Le budget 2005 est en passe d'être finalisé. Que constate-t-on ? On prend le budget de 2004 et on l'indexe. C'est la continuité dans le désert. Pas de souffle, pas d'action, pas d'innovation. Pourtant les problèmes existent: de logement, de non-emploi (19,2% à Jemeppe), de manque de formation, de pauvreté en général...

Des idées, les travailleurs sociaux en ont, mais malheureusement elles sont rarement concrétisées. Pour réaliser une action il faut investir. On n'a rien pour rien et la majorité préfère manifestement ne rien avoir plutôt que d'investir. Rappelons juste la maison des associations que l'on nous avait annoncée dans la presse suite à un article dans le « Jemeppe allant vert ». Elle est toujours dans les cartons. **Pourtant les assistants sociaux avaient obtenu un subside de la Région Wallonne: celui-ci devra être remboursé pour non-réalisation de l'action !** Et la création d'une entreprise « titres services » ? Tout le projet a été étudié et quand il a fallu le concrétiser, on a renvoyé le projet au service provincial.

Après 4 ans (5 ans vu que le budget 2005 est presque finalisé), on peut constater que le CPAS est toujours dans de l'aide d'urgence. Vous pariez qu'en 2006, année électorale, des projets, des actions à destination de la population vont subitement apparaître ?

Joël Gilliaux

Commerce équitable

La semaine du 06 au 16 octobre 2004 a été décrétée en Belgique "Semaine du commerce équitable". C'était l'occasion de faire connaître à un large public les objectifs d'une démarche de solidarité qui prend de plus en plus d'ampleur sous nos latitudes. Le principe est simple et repose sur une question essentielle: moi, consommateur, privé ou public, que puis-je faire pour que le producteur des biens de consommation courante que je me procure régulièrement soit correctement payé pour son travail ?

Nous avons proposé et obtenu au conseil communal de participer de façon concrète au commerce équitable, à savoir de faire en sorte que

l'administration, lors d'achats de biens pour les réunions internes ou externes, opte préférentiellement, et dans les limites des produits disponibles, pour ceux issus du commerce équitable. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à téléphoner au 071-75.00.10 pour connaître les lieux d'approvisionnement en produits du commerce équitable sur notre entité.

Et notez déjà les dates des petits déjeuners organisés par la locale Ecolo de Jemeppe-sur-Sambre dans votre village au cours de cette année 2005: vous pourrez y goûter les produits « made in dignity » d'Oxfam.

Yves Lambert

**Rencontre avec les habitants de Spy
le dimanche 18 décembre, de 9h à 11h30
à Spy, salle communale, rue de l'Enseignement**

La majorité PS-PS: stop aux disfonctionnements !

Stop 1: Vous avez dit « Collège » ?

Le Collège des Bourgmestres & Echevins... affiche plus que jamais le déséquilibre entre un leader omnipotent et une série de fantômes évoluant dans son ombre. Avec la reprise, soi-disant provisoire, des attributions de l'Echevine Remy, en disgrâce, le Bourgmestre cumule quasi une vingtaine de compétences (administration générale, relations extérieures, coordination générale, état-civil, police, sécurité, travaux ordinaires, logement, agriculture, ruralité, bien-être, santé, délégation à l'hôpital, affaires sociales, troisième âge, petite enfance, crèches, mobilité réduite, délégué à l'AG de la petite enfance)...

La question est: jusqu'à quand ?
Jemeppe pays du pouvoir absolu ?

Avec la nouvelle responsabilité qui est la sienne à la Présidence de l'Hôpital d'Auvelais, il est grand temps maintenant de répartir les responsabilités autrement, sous peine de voir l'ensemble de ces responsabilités bâclées...

Lors du Conseil communal où a été décidé le mandat à donner à l'Intercommunale des modes de garde des jeunes enfants (IMAJE)... le dossier n'avait même pas été lu par le Bourgmestre !

Claude Brouir

Stop 2: A quand un Secrétaire Communal ?

Un(e) secrétaire communal(e) statutaire, c'est pour quand ?

Depuis la mise à la retraite de Monique Cabrera-Germain en juin 2003, le poste de secrétaire communal est vacant. Il est occupé par un «secrétaire faisant fonction» qui n'est pas nommé à ce poste...

Cette situation n'est pas prête de changer: avec un secrétaire communal « précaire », c'est tout pouvoir pour le Bourgmestre, qui est ainsi de facto chef du personnel à la place du secrétaire communal, et qui voit ainsi celui qui est normalement chargé d'être le « garde-fou » des lubies irréalistes, voire illégaux, du Collège, ne pas pouvoir assumer pleinement son rôle...

Si nous sommes bien informés par certains observateurs, il lui serait régulièrement rappelé de « se tenir à carreau »... Et le Collège a tant traîné dans ce dossier que, depuis fin 2003, après les 6 premiers mois d'intérim, aucune indemnité pour fonction supérieure n'est attribuée au « faisant fonction »: il assume donc cela, non seulement sans considération, mais aussi sans la rémunération liée à la fonction...

Claude Brouir

Et si, vous aussi, vous étiez « allant vert » ?

Peut-être êtes-vous de sensibilité « verte »; peut-être concevez-vous que le développement durable, alliance harmonieuse des dimensions économique, sociale et environnementale, est le mode de développement qui sauvera la planète et assurera la survie des générations futures; peut-être pensez-vous que la participation citoyenne, l'éthique et la responsabilité sont les modes d'action qui doivent animer le champ politique...



Alors il est peut-être temps de prendre votre place soit de manière active, soit en soutien, dans l'action politique...

Rejoignez-nous en prenant contact avec Marcel Poellaer, secrétaire local Rue L Lenoble 33 à Jemeppe, tél 071/78.75.82, joignable par e-mail sur m-poellaer@ibelgique.com.

Le groupe local

Stop 3: Des commissions: juste pour les jetons ?

Allons-y pour une petite histoire: la Commission Sports-Jeunesse du 11/01/05.

Huit membres sont présents, ayant pour la plupart pris congé pour cette réunion fixée à 14h. Aucun dossier préalable n'a été envoyé. Le Président ouvre la séance: aucun échevin n'est là. Celui de la jeunesse se pointe avec dix minutes de retard, les mains vides. Cinq minutes plus tard, il quitte la séance pour se rendre en face de la Maison Communale... on ne le reverra pas. Le PV distribué en séance est approuvé. Puis les points concernant l'inauguration des vestiaires du foot et de la salle de tennis de table de Moustier sont retirés: les travaux ne sont pas finis. Les points concernant la convention de location de la salle de Moustier et le règlement d'attribution des salles sont retirés: il n'ont pas été fournis au Président. Restent des « divers » et les points que nous avons ajoutés, qui ne seront pas traités car il n'y a aucun échevin pour répondre ! Après 45 minutes, le Président doit lever la séance, l'Echevin des Sports n'est pas arrivé...

S'il vous plaît messieurs, arrêtez de vous moquer de nous, et de la démocra-